

## Esplanade de Saint-Antoine



La découverte a notamment mis au jour plus d'une centaine de squelettes, dont certains ont été inhumés dans des coffres de dalles au cours de l'époque mérovingienne. PHOTOS: PASCAL FRAUTSCHI

# Découverte majeure: on prolonge les fouilles

**Suite à la mise au jour d'une église funéraire en Vieille-Ville, les autorités ont décidé de stopper les travaux de réaménagement**

Olivier Francey

La découverte archéologique est majeure. Elle met fin temporairement aux travaux de réaménagement de l'esplanade de Saint-Antoine. Niché en Vieille-Ville, à quelques pas seulement du Musée d'art et d'histoire, le cœur du bastion de Saint-Antoine a révélé l'existence du «mottet» de Saint-Laurent (ndlr: vaste plate-forme édifiée en 1537 pour disposer les pièces d'artillerie) ainsi que la présence d'une église funéraire datant du VI<sup>e</sup> siècle. Mais pas seulement. On y a retrouvé aussi plus d'une centaine de squelettes (dont certains ont été inhumés dans des coffres de dalles au cours de l'époque mérovingienne) et même un «quartier» romain du premier siècle! De quoi pousser la Ville de Genève à prolonger les fouilles jusqu'à la fin de l'année.

**Arrêt du chantier**

Magistrat chargé des Constructions, Rémy Pagani confirme que l'ampleur de la découverte a pas-

sablement remis en cause le projet de rénovation et de sécurisation du bastion, pourtant voté par le Conseil municipal. «Nous réfléchissons actuellement aux conséquences financières pour la Municipalité de l'arrêt du chantier et de l'abandon du projet.» Plutôt favorable à la conservation «en l'état» du site archéologique, l'édile planche sur une nouvelle copie qui intégrerait «les morts aux vivants». Pour leur part, les autorités cantonales déclarent «ne pas s'être encore saisies de la question».

Sur le terrain, la prudence est de rigueur. «Le projet de mise en valeur des vestiges découlera des discussions entre tous les partenaires impliqués», tranche d'emblée l'archéologue cantonal Jean Terrier. Le scientifique préfère s'enthousiasmer d'une découverte extraordinaire: «C'est une merveilleuse réserve archéologique conservée au sein d'un écrin constitué par les imposantes maçonneries du mottet!»

Et pour cause, la découverte du mottet de Saint-Laurent en dit long sur le développement de la cité. «Au vu du perfectionnement des canons, dont la portée devenait toujours plus grande, il a fallu adapter les enceintes de protection afin de repousser toujours plus loin les troupes assaillantes. Raison pour laquelle le mottet de Saint-Laurent fut maintenu au-dessus du bastion de Saint-Antoine, pour offrir une position

**«Nous réfléchissons aux conséquences financières de l'arrêt du chantier»**



Rémy Pagani  
Maire  
de la Ville  
de Genève

surélevée à l'artillerie qui pouvait ainsi protéger les abords de la ville.»

Effet collatéral de l'édification du mottet: «Il a comme fossilisé tout ce qui se trouvait à l'intérieur», vulgarise le spécialiste.

**Pétition déposée**

Sur le terrain, la prudence est aussi le maître mot. Les archéologues Anne de Weck, Evelyne Broillet et Gionata Consagra s'activent depuis plus d'une année aux côtés des ouvriers spécialisés (Martial, David et Boris) à éplucher, strate après strate, le contenu du précieux bastion. «Nous sommes extrêmement prudents car nous devons également penser à l'avenir du site. Ainsi, tout en progressant dans le terrain, nous maintenons une grande partie des

**«C'est une merveilleuse réserve archéologique»**



Jean Terrier  
Archéologue  
cantonal  
de Genève

découvertes en place en vue d'une présentation au public», commente la responsable des fouilles, Evelyne Broillet.

Pour l'association des habitants du centre et de la Vieille-Ville, le choix est déjà fait: il faut que «ce lieu soit maintenu et couvert de façon à ce qu'il soit accessible au public, comme c'est le cas pour les vestiges du parking de Saint-Antoine et pour la cathédrale».

A ce titre, une pétition a été déposée auprès du Grand Conseil et du Conseil municipal. Jamais un site archéologique ne se sera autant tourné vers son futur.



Découvrez la galerie photo sur [www.archeologie.tdg.ch/](http://www.archeologie.tdg.ch/)

## Lancy ne paiera rien pour la Fête des voisins

**Les élus refusent de dépenser de l'argent pour soutenir la manifestation**

Pas question de dépenser un franc pour promouvoir la Fête des voisins qui se tiendra le 31 mai. C'est en substance ce qu'ont décidé les élus lancéens lors de leur dernière séance du Conseil municipal.

Ils devaient se prononcer sur une motion des Verts demandant que la Commune promeuve la manifestation afin que celle-ci puisse s'étendre sur l'ensemble de son territoire. Le document initial demandait que la promotion se fasse par le biais d'affiches officielles largement visibles, que des affichettes et cartons d'invitation, au format carte postale, soient mis à disposition des organisateurs potentiels et que le site Internet de la Commune et le journal *Le Lancéen* en fassent également la promotion.

Suite à une discussion en commission, seules les deux dernières propositions sont parvenues devant l'assemblée: Celle-ci a tout de même longuement débattu de l'utilité de cette motion raccourcie.

«Il s'agit d'une fête entre privés. Il faut arrêter de prendre les gens par la main pour leur dire ce qu'ils doivent faire, s'offusquait le PLR Cédric Annen. S'ils veulent se réunir, ils le feront. Nous n'avons pas besoin de les mater et encore moins de dire au Conseil administratif de faire son travail. Si le site Internet de la Commune et *Le Lancéen* n'annoncent pas ce type d'événement, je ne vois pas à quoi ils servent. C'est simplement une évidence et en faire une motion relève de la pure démagogie.»

Même son de cloche du côté du PDC, où Yves Favre rappelait que «la manifestation est annoncée partout. Les gens savent très bien quand elle a lieu et toutes les informations et affichettes sont déjà disponibles sur le site de la ville.»

Les socialistes et le MCG ont soutenu la motion des Verts, arguant que cet événement facilite l'intégration et permet de tisser des liens. Par 16 voix contre 12 et deux abstentions, la motion, amputée d'une grande partie des demandes, est finalement passée. La manifestation sera uniquement annoncée sur le site et dans le journal communal. **C.Z.B.**

## Quatre panneaux, quatre castors de bonne taille

**De nouveaux écriteaux visant à sensibiliser les automobilistes viennent d'être posés. Explications**

Ils ont pris du volume et gagné en dynamisme. Lors de leur précédente apparition graphique, ils ressemblaient davantage à un écureuil aux abois. Là, c'est du costaud, du castor bien silhouetté et en mouvement. En termes de visibilité diurne et nocturne, ces nouveaux panneaux, installés samedi après-midi aux extrémités du barrage de Verbois ainsi que sur la route de Meinier, à la hauteur de l'étang Rouelbeau, sont d'une efficacité indiscutable.

A l'origine de cette nouvelle pose en campagne, annoncée comme un vernissage très couru au centre-ville, la députée UDC au Grand Conseil Christina Meissner. Elle milite pour «la paix des panneaux» à mots choisis: «Ils ont été posés en plein jour, en toute transparence, en informant largement les autorités jusqu'au plus haut niveau. J'attends en retour la même transparence de la part de ceux qui auraient l'intention de les ôter, au nom de je ne sais quelle raison technocratique.»

Pour rappel, la raison d'Etat maintient que ces écriteaux inédits ne sont pas conformes à la loi.



Graphisme efficace pour voler au secours de l'animal. DR

Selon cette dernière, le seul pictogramme autorisé à signaler la présence d'animaux sauvages est le triangle avec un chevreuil.

Ni triangle ni chevreuil ici, mais un castor grand comme un sanglier pour alerter les automobilistes et éviter que l'accident mortel de Meinier ne se répète. L'initiative, en tous les cas, plaît beaucoup. Au sortir du week-end, ces quatre panneaux font l'unanimité auprès des habitants. «L'inspecteur cantonal de la faune les trouve lui aussi très sympathiques comme l'animal qu'ils visent à protéger», se réjouit Christina Meissner. **TH.M.**

## Interpellation

3

C'est le nombre de sachets de drogue découverts sur le prévenu interpellé samedi en début de soirée sur la place de Cornavin. Il les avait dissimulés derrière... ses oreilles au moment de son contrôle par une patrouille. L'homme, un Ethiopien de 39 ans, fait l'objet d'une mesure d'interdiction d'entrer sur le territoire suisse valable jusqu'en juillet 2014. Il nie s'adonner au trafic d'héroïne tout en reconnaissant être consommateur. **TH.M.**

## Héroïne importante saisie sur un cycliste et un piéton

A même la rue, un samedi au milieu de l'après-midi, par une patrouille de police qui fait coup double. D'abord en interceptant un cycliste convoyant 100 grammes d'héroïne des Acacias à Plainpalais. Puis, une heure plus tard, en contrôlant un individu cheminant le long du stade des Fraisières, sur la commune du Grand-Lancy. Dans le sac en bandoulière, plus de 200 grammes de la même drogue. Les transporteurs sont Albanais. Genève reste une très bonne adresse. **TH.M.**